

CRITÈRES

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Mâles :

- 1 Flancs et côtés de la tête plus ou moins verts en fonction de l'âge et de la saison
- 2 Large bande dorsale brune soutenue ou non par deux lignes dorso-latérales claires (comme chez la femelle)
- 3 Front brun et gorge jamais bleue (contrairement au mâle Lézard à deux raies nuptial)
- 4 Tête courte et museau arrondi



Couple de Lézard des souches (femelle au dessus – mâle en dessous) © A. DUTERTRE

Femelles :

- 1 Grandes bandes dorso-latérales crème (fines, parfois discontinues, et blanches chez le Lézard à deux raies)
- 2 Une rangée d'ocelles sur chaque flanc (le Lézard à deux raies peut présenter des points ou taches noires sur le dos et les flancs mais jamais d'ocelles)
- 3 Pattes courtes (plus longues chez le Lézard à deux raies)
- 4 Gorge toujours verte ou jaune chez le Lézard à deux raies (brune ou crème chez le Lézard des souches)

La confusion la plus fréquente a lieu entre la femelle Lézard des souches (ci-dessous) et la femelle Lézard à deux raies (voir les trois photos de droite). Chez la femelle Lézard des souches, la gorge est toujours brune ou crème alors qu'elle est toujours verte (tirant parfois sur le jaune) chez le Lézard à deux raies femelle. Par ailleurs, les lignes dorso-latérales sont larges et crèmes chez le Lézard des souches alors qu'elles sont fines et blanches chez le Lézard à deux raies.



Femelle Lézard des souches



Femelle Lézard à deux raies



Femelle Lézard à deux raies



Femelle Lézard à deux raies

Juveniles :

- 1 Lézard des souches.
- 2 Lézard vivipare (très rare dans la région, plus sombre)
- 3 Lézard à deux raies (gorge verte ou jaune, terne et peu marquée)



1



2



3

MENACES

En Europe, en France ou en Centre-Val de Loire, le déclin du Lézard des souches est causé par la disparition et l'altération de ses habitats pour l'urbanisation (résidentielle ou touristique), l'exploitation des ressources du sol (carrières), l'enrésinement des landes et l'agriculture intensive (disparition des paysages bocagers et des haies de manière générale).

À SAVOIR

5,5 %

C'est la couverture régionale de la répartition du Lézard des souches depuis 2002. Cela correspond à 95 mailles atlas de 5 km de côté.



Lézard des souches mâle adulte

RESSOURCES

- Plan Régional d'Actions en faveur du Lézard des souches 2022-2031 - Sansault 2021 ([lien](#))
- Nature'o'Centre, page du Lézard des souches ([lien](#))
- The Sand Lizard, between light and shadow – Blanck & Fearnley 2015 (livre, compilation de la littérature scientifique disponible sur l'espèce, en anglais)

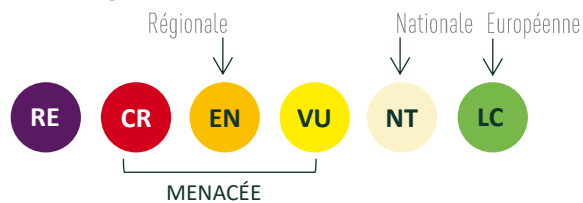
Rédacteur : Éric SANSULT, ANEPE Caudalis (photos de l'auteur sauf si précisé)

Relecture : Daphné MARQUES, FNE Centre-Val de Loire

Octobre 2022

STATUT DE L'ESPÈCE

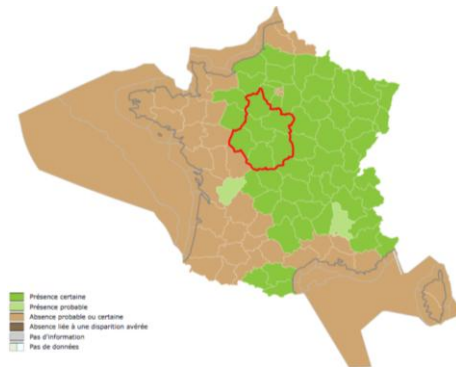
Classement dans les listes rouges :



Protection nationale : mutilation, destruction, capture et transport interdits, tout comme la dégradation de ses habitats.

Plan national d'actions (PNA) décliné en Centre-Val de Loire (2022-2031).

SITUATION



Répartition départementale du Lézard des souches en France – INPN (nov. 2020)

Répartition nationale

En France, l'espèce est représentée par **deux sous-espèces** :

- *Lacerta agilis garzoni* endémique des Pyrénées, présente sur l'Andorre, l'Espagne et la France (Pottier 2016) ;
- *Lacerta agilis agilis* principalement répandue dans le centre et l'est du pays. Elle est absente des façades atlantiques et méditerranéennes, de la Bretagne, du sud-ouest (ancienne région Aquitaine) et de Corse. Les limites de sa distribution sont constituées au nord par les départements des Ardennes, de la Marne, de l'Oise et du sud de la Seine Maritime ; à l'ouest par l'Eure, l'Orne, la Sarthe, l'Indre-et-Loire, l'Indre, la Haute-Vienne et la Corrèze ; au sud par le nord de l'Aveyron, l'Ardèche, la Drôme, les Hautes Alpes et les Alpes maritimes (INPN 2020, Lescure & Massary 2012).

Répartition régionale

Aujourd'hui, le Lézard des souches est présent dans les landes et forêts du nord-ouest de l'Indre-et-Loire, en Sologne, dans la Beauce et le Perche, au nord du Drouais, en forêt d'Orléans, en Puisaye ainsi que dans le Cher en Champagne berrichonne et vallée de la Loire.

C'est le reptile qui a le plus régressé en région. En effet, sa répartition a diminué d'environ **60 % en 50 ans** et l'espèce n'est plus signalée depuis 2012 que dans 61 mailles atlas de 5 km (soit 3,5 % du territoire régional). Une des preuves les plus visibles de cette régression est que ce lézard **n'a plus été signalé dans l'Indre depuis 2000.**



Observations du Lézard des souches en région depuis 2002

Mesures de préservation

Un Plan Régional d'Action (PRA) en faveur du Lézard des souches a vu le jour en 2022. En plus des actions d'amélioration des connaissances visant à préciser la distribution régionale et l'écologie de l'espèce, ce PRA propose plusieurs actions de conservation comme la restauration des landes humides après enrésinement (avec création de sites de ponte) ou le déploiement du pastoralisme pour la gestion des milieux avec mise en exclos des sites de ponte pour limiter leur tassement par le bétail. Le maintien de corridors de déplacement et de zones tampons associées (haies, allées forestières bien exposées, etc.) est également un élément clé pour la conservation des populations.